

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 31 MARS 2022

**DEL-2022-51**

L'An deux mille vingt-deux, le trente et un mars, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/3/2022, s'est réuni 'Salle du Bureau' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme DETURCHE.

MM. BOUVARD, OBERLI.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER, TARAGON.

MM. GILLET, MATHIAN, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DARDE, JAILLET, PERINEL, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 16**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX - ROUTE D'ANNECY - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 21127 AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES CHATEL/CECCON TP**

**Exposé du Président,**

Par marché N° ME 21127 en date du 20 août 2021, le SYANE a confié au groupement d'entreprises CHATEL/CECCON TP, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dans le cadre de la sécurisation de la route d'Annecy, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparaît que dans le cadre du chantier, la commune a souhaité étendre le périmètre des travaux d'enfouissement des réseaux secs à la rue de l'Annonciation, voie contiguë à la route d'Annecy sur environ 170 mètres, afin d'anticiper un aménagement futur de la voirie.

Le montant initial du marché s'élève à 552.553,80 € HT.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 59.527,05 € HT, soit une incidence de 10,77 % sur le montant du marché initial.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 30 mars 2022.



Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**Joël BAUD-GRASSET.**

**Syane**  
ENERGIES A NUMERIQUE

